



Nomination d'un substitut au poste de commissaire aux plaintes et à la qualité des services

Monsieur Normand Baker a été nommé, par les membres du conseil d'administration, substitut au poste de commissaire régional aux plaintes et à la qualité des services. Il agira à ce titre spécifiquement lors d'absence temporaire du commissaire régional, monsieur Pierre Morin, pour toute période déterminée.

Opération vaccination : Grippe A(H1N1)

Les membres ont été informés de la campagne de vaccination contre le virus de la Grippe A(H1N1) qui se déroule actuellement dans la région de la Chaudière-Appalaches. Les membres du personnel du réseau de la santé et des services sociaux, qui faisaient partie de la première clientèle visée, ont répondu en grand nombre à l'invitation. Depuis le 2 novembre dernier, et ce, jusqu'au 29 novembre prochain, les autres groupes ciblés sont invités à se faire vacciner selon une séquence établie. L'arrivée progressive des vaccins requiert le respect d'une séquence de vaccination permettant de protéger en priorité les personnes les plus à risque. Dès le 30 novembre, ce sera au tour des personnes de 18 ans et plus en bonne santé et les personnes de 65 ans et plus, à se rendre aux centres de vaccination de la région.

Démission d'un membre du conseil d'administration

La démission de madame Monique Richer à titre de membre du conseil d'administration représentant le milieu universitaire a été acceptée. Le président-directeur général a été mandaté à donner les suites pertinentes à son remplacement. Une motion de remerciements sera transmise à madame Richer pour sa collaboration au conseil d'administration et au Comité de vigilance et de la qualité des services.

Nomination de membres à la Commission infirmière régionale de Chaudière-Appalaches

Sur recommandation de la Commission infirmière régionale de Chaudière-Appalaches, les membres suivants ont été nommés en vue de pourvoir les postes devenus vacants;

Nom	Provenance	Poste
M ^{me} Danie Vallée	CSSS des Etchemins	Personne désignée par et parmi les membres des comités exécutifs des CII des établissements de la région.

Volume 1, no 5
4 novembre 2009

Sommaire :

- Nomination d'un substitut au poste de commissaire aux plaintes et à la qualité des services
- Opération vaccination : Grippe A(H1N1)
- Démission d'un membre du conseil d'administration
- Nomination de membres à la Commission infirmière régionale de Chaudière-Appalaches
- Nomination d'un membre au Centre jeunesse Chaudière-Appalaches
- Nomination de membres du conseil d'administration au comité Jury régional des Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux
- Organisation des services de laboratoire dans la région de la Chaudière-Appalaches
- Plan directeur en traumatologie de la région de la Chaudière-Appalaches 2009-2012
- Allocation budgétaire visant le déploiement des composantes informatiques du réseau de services intégrés pour les personnes âgées
- Révision du Cadre régional de gestion intégrée des ressources informationnelles de la région de la Chaudière-Appalaches
- Répartition de l'enveloppe régionale 2009-2010 de maintien des actifs informationnels
- Perspectives 2008-2012 du directeur de santé publique



M ^{me} Ginette Bernier	CSSS de Montmagny-l'Islet	Personne désignée par et parmi les gestionnaires des soins infirmiers des établissements de la région.
M ^{me} Suzie Breton	CSSS du Grand Littoral	Personne désignée par et parmi les membres des CII auxiliaires des CII des établissements de la région.
M ^{me} Nicole Allard	UQAR	Anciennement membre observateur. Poste membre votant représentant le secteur universitaire des établissements publics d'enseignement supérieur.
M ^{me} Marie-Claude Demers	CRDP-CA	Membre observateur.
M ^{me} Hélène Provencher	Faculté des sciences infirmières à l'Université Laval	Membre observateur.

Nomination d'un membre au Centre jeunesse Chaudière-Appalaches

Monsieur Jérôme l'Heureux a été nommé membre au conseil d'administration du Centre jeunesse Chaudière-Appalaches pour combler le poste devenu vacant au collège électoral « désigné par l'Agence ».

Nomination de membres du conseil d'administration au comité Jury régional des Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux

Le ministère de la Santé et des Services sociaux reconnaît annuellement les initiatives et les réalisations exceptionnelles du réseau de la santé et des services sociaux du Québec. L'Agence vise une grande visibilité aux Prix d'excellence en incitant les établissements et organismes communautaires à soumettre un grand nombre de candidatures de qualité en provenance de la région. Le comité Jury régional des Prix d'excellence doit statuer sur la recevabilité des candidatures. Mesdames Marie-Claude Leclerc et Jeannine Lachance Mercier, administratrices, se joindront à ce comité.

Organisation des services de laboratoire dans la région de la Chaudière-Appalaches

À la suite des orientations ministérielles en matière d'organisation des services de biologie médicale, l'Agence a demandé aux centres hospitaliers de la région, une évaluation de la situation en regard de la hiérarchisation des laboratoires et du potentiel d'amélioration découlant de ces orientations. Afin de débiter la démarche visant à revoir l'organisation des services de laboratoire, le conseil d'administration a autorisé l'Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches, en collaboration avec les

Plan directeur en traumatologie de la région de la Chaudière-Appalaches 2009-2012

Le Plan directeur en traumatologie de la région de la Chaudière-Appalaches 2009-2012 a été adopté par le conseil d'administration. Parmi les actions envisagées dans le nouveau plan, on retrouve entre autres le programme de prévention des chutes chez les aînés, la prévention du suicide, plus précisément chez les étudiants de l'Éducation des adultes en formation professionnelle et aussi l'implantation et le suivi du réseau Sentinelle et l'ajout annuel de 5 nouveaux



établissements concernés, à amorcer les travaux d'élaboration d'un modèle d'organisation des services de biologie médicale pour la région. Cette démarche, s'inscrivant en conformité avec les orientations ministérielles, dans le respect des besoins cliniques de chacun des établissements et la qualité des services pour la population.

Aux termes de l'analyse, les résultats, de même qu'un projet de modèle d'organisation des services de laboratoire, seront déposés lors d'un conseil d'administration ultérieur pour adoption, et ce, avant sa mise en œuvre.

services de premiers répondants dans les endroits les plus vulnérables. De plus, le plan prévoit la poursuite des travaux du projet Télémétrie-Unité de coordination clinique des services préhospitaliers d'urgence (UCCSPU), l'implantation d'outils technologiques (ex. pipet) dans les 4 salles d'urgence de la région, la consolidation d'une part, des corridors de services pour les TCC et blessés médullaires et d'autre part, du programme de dépistage des traumatisés cranio-cérébraux mineurs et légers.

Allocation budgétaire visant le déploiement des composantes informatiques du réseau de services intégrés pour les personnes âgées

La présente répartition budgétaire de 903 771 \$ non récurrente en provenance du ministère de la Santé et des Services sociaux vise le déploiement des composantes informatiques du réseau de services intégrés pour les personnes âgées des territoires suivants :

Réseau local de services (RLS) du Grand Littoral	407 133 \$
Réseau local de services (RLS) de Beauce	149 518 \$
Réseau local de services (RLS) de la région de Thetford.....	134 627 \$
Réseau local de services (RLS) de Montmagny-L'Islet.....	130 179 \$
Réseau local de services (RLS) des Etchemins.....	52 314 \$
Coordination régionale.....	30 000 \$

Les investissements consentis permettront aux établissements de mettre en place des outils informatiques qui seront en support aux professionnels concernés. Cette solution informatique favorisera une meilleure intégration des services offerts à la clientèle-cible. La personne âgée sera suivie par un gestionnaire de cas à travers l'ensemble du continuum clinique plutôt que d'être suivie selon la mission d'établissements. Les divers professionnels qui interviennent auprès des personnes âgées auront accès à de l'information à jour avec l'outil informatique et ajusteront les plans d'intervention en mode continu.

Révision du Cadre régional de gestion intégrée des ressources informationnelles de la région de la Chaudière-Appalaches

La version révisée du Cadre régional de gestion intégrée des ressources informationnelles de la région de la Chaudière-Appalaches a été adoptée et permet de clarifier le mandat des instances de gouvernance régionale des ressources informationnelles, notamment dans le contexte de la mise en œuvre de plusieurs

Répartition de l'enveloppe régionale 2009-2010 de maintien des actifs informationnels

La répartition des crédits de maintien des actifs informationnels a également été adoptée. Le ministère de la Santé et des Services sociaux a confirmé une enveloppe régionale récurrente 2009-2010 de 1 382 449 \$. Cette répartition doit prioritairement servir au remplacement d'un certain nombre de postes de travail et de serveurs informatiques dans les établissements publics de la région de la Chaudière-Appalaches.

Voici la répartition de l'enveloppe régionale 2009-2010 :

Agence.....	46 919.20 \$
CHAU Hôtel-Dieu de Lévis	250 173.91 \$



projets d'importance, dont le Dossier de santé du Québec (DSQ) et le Dossier clinique informatisé (DCI).

CSSS de la région de Thetford	138 903.08 \$
CSSS de Beauce.....	149 659.26 \$
CSSS du Grand Littoral.....	167 833.50 \$
CSSS de Montmagny- L'Islet	138 161.28 \$
CSSS des Etchemins	43 210.17 \$
CRAT-CA.....	10 756.18 \$
CRDI-CA.....	94 765.66 \$
CJ-CA.....	88 274.86 \$
CRDP-CA.....	53 780.90 \$
Réserve régionale et CHSLD privés conventionnés ...	200 000.00 \$

Perspectives 2008-2012 du directeur de santé publique

Le directeur de santé publique de la région de la Chaudière-Appalaches, le Docteur Philippe Lessard, a fait part de ses perspectives 2008-2012 et de ses grandes orientations qui sont de poursuivre et d'accroître les actions sur les déterminants de la santé et du bien-être afin de réduire le fardeau des maladies chroniques (maladies cardiovasculaires et cancer) ainsi que les inégalités en matière de santé et de bien-être (développement des communautés, services intégrés en périnatalité et petite enfance auprès des clientèles plus vulnérables). De plus, il accorde la primauté aux services de première ligne par la consolidation de l'offre de service des CSSS en santé publique notamment par le renforcement de la collaboration entre la deuxième (DSPE) et la première ligne. En terminant, il souhaite favoriser une approche de gestion plus décentralisée en matière de santé publique, dans le cadre de l'application du concept de responsabilité populationnelle des réseaux locaux de services coordonnés par le CSSS, et portant sur le maintien et l'amélioration de la santé et du bien-être de la population du territoire.

Sur la base de ces orientations et de façon plus concrète, l'atteinte des objectifs s'y rattachant devrait se mesurer entre autres pour les tout-petits, un rattrapage des retards dans l'application du programme d'immunisation du Québec et une offre de services rejoignant entre 70 et 80 % de la clientèle des services intégrés en périnatalité et petite enfance (SIPPE). Une amélioration des habitudes de vie est souhaitée telle la pratique de l'activité physique, une alimentation plus saine et le non tabagisme pour les jeunes. Pour les adultes, ces orientations visent une amélioration des habitudes de vie par l'application de la stratégie 0-5-30, une réduction du taux de suicide particulièrement chez les hommes entre 30 et 49 ans et une diminution des taux d'incidence des cancers que l'on peut prévenir ainsi que de la morbidité et de la mortalité qui s'y rattache. Une diminution des chutes survenant à domicile est visée pour les aînés et un soutien mieux articulé du réseau et de ses partenaires aux communautés les plus vulnérables fait partie des orientations pour la population en général.

La prochaine séance publique du conseil d'administration de l'Agence se tiendra le mercredi 16 décembre 2009 à 17h 30.

Ce bulletin d'information est disponible sur le site Web de l'Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches à : www.agencesss12.gouv.qc.ca.

Pour information : Service des communications au 418 386-3553

Coordonnées de l'Agence :
363, route Cameron, Sainte-Marie (Québec)
Téléphone : 418 386-3363